

REUNION DES CLUBS WATER-POLO

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020

- :- :- :-

Présents :

M.SAUGET	Président Ligue CVL
D.LEFEBURE	Secrétaire général Ligue CVL
F.MARTIN	CJF Fleury
D.WAVELET et M.BEURTON	Chartres MN
F.KOOIJMAN, C.PINGANAUD & C.BAZIN	Entente Orléans/Saran
V.DUBOURG	AAJ Blois
R.DUFER	ASN Bonneval
C.POULET	CO Vernouillet
S.STREIT & C.CHAROTTE	EN Tours

Absent excusé : AC Bourges

- :- :- :-

François MARTIN ouvre la séance à 20 heures en demandant une minute de silence en mémoire de David VANDEKERKHOVE qui nous a quittés au début de l'été.

1/ Bilan de la saison 2019/2020 :

- Championnat régional jeunes : 4 tournois sur 6 ont pu se dérouler avant l'arrêt dû au COVID. Les récompenses seront remises aux clubs à l'AG
- Championnat régional seniors : 13 journées avant l'arrêt. L'USM Montargis remporte haut la main ce championnat et sera récompensé à l'AG. On peut regretter 1 forfait pour le CO Vernouillet et 4 forfaits de l'USM Saran, ainsi que quelques problèmes de violence lors de certains matches. L'arbitrage reste un point problématique.
- Une formation d'officiels A a été assurée par Frédéric Audeguy comme chaque année lors de tournois jeunes. 3 candidats ont été admis aux épreuves théoriques.
- Aucun stage jeunes n'a été organisé faute d'encadrement, et ce malgré les moyens que la Ligue est prête à mettre.

2/ Les officiels :

François distribue la liste complète des officiels WP de la Ligue CVL. Il demande à chaque club de répertorier les officiels encore actifs afin que cette liste reflète au mieux la réalité, les retours sont demandés pour le 10 octobre.

Les recyclages, principalement pour les officiels B, doivent absolument être organisés pour valider cette liste.

3/Saison 2020/2021 :

- Championnat régional jeunes : 4 équipes engagées (AAJ Blois, CJF Fleury, AC Bourges, Ent Tours/Chartres) pour les 6 tournois des 6/12, 17/01, 14/02, 21/03, 11/04 et 30/05. Les journées des 6 décembre, 17 janvier et 21 mars serviront de support à la formation officiel A. David Wavelet propose de réunir les jeunes dès le matin pour des entraînements communs. L'idée est séduisante et sera étudiée par la nouvelle équipe dirigeante dès l'AG.

- Regroupements U13 : il est proposé d'organiser des regroupements pour les très jeunes poloïstes (13 ans et moins) qui n'ont pas la possibilité de jouer. Ces regroupements seraient ouverts à tous les clubs, y compris les clubs n'ayant pas de pratique WP, et se dérouleraient 3 dimanches dans la saison. Un appel va être lancé pour accueillir ces regroupements.
- Championnats régional seniors : 9 équipes sont engagées, le championnat se déroulera en matches aller/retour (18 dates). Le règlement est distribué à tous les clubs.
Michel Sauget précise que le bureau régional a validé la baisse des droits d'engagements pour les championnats seniors et jeunes.
Le calendrier prévisionnel est également distribué, Michel Sauget demande que les modifications soient effectuées très rapidement. Le calendrier définitif sera disponible sur le site FFN dès le samedi 26 septembre. Les modifications ou reports éventuels devront impérativement être signalés à la Ligue (voir adresses au bas du règlement) au plus tard 8 jours avant la date prévue.
La Ligue souhaite que les rencontres soient arbitrées par des officiels A. Une demande des disponibilités sera faite par François. Les arbitres désignés percevront une indemnité de 50 € (+ frais de déplacement).
- Protocole COVID : une longue discussion s'engage à propos du protocole sanitaire à mettre en place pour ce championnat. Il est finalement proposé d'adopter les dispositions suivantes :
Chaque club désignera un référent COVID (à diffuser à la ligue avant le début du championnat) qui sera chargé du respect du protocole spécifique à la piscine. Ce protocole devra être transmis au club visiteur au maximum 8 jours avant la date de la rencontre. Il sera en outre chargé du respect des recommandations spécifiques à la FFN (guide de recommandation consultable sur le site)
Au début de chaque rencontre de championnat, TOUS les joueurs devront présenter impérativement un auto-questionnaire (disponible sur le site FFN ExtraNat) à la table (ceux-ci seront conservés quinze jours par le référent COVID du club organisateur).
L'absence du document entraînera l'impossibilité du joueur à participer à la rencontre.
Le port du maque est obligatoire avant l'entrée dans l'eau et dès la sortie de l'eau (y compris sur le banc), seuls les arbitres et les coaches sont autorisés à ne pas porter le masque durant la rencontre.

Le bureau régional qui se réunit le mardi 29 septembre sera chargé de valider ces dispositions.
- Stage jeunes : L'ensemble des clubs est favorable à l'organisation d'un stage « jeunes U15 ». Clément Charotte se propose pour encadrer un stage aux vacances de printemps.
Dominique Lefébure se charge, avec M.Beurton et T.Pillette de l'organisation de ce stage (une réunion en visio sera organisée).

3/ Les Officiels :

- Formation et recyclage A : se déroulera à Chartres le 6 décembre, à Saran les 17 janvier et 21 mars. elle sera gratuite. Formation théorique le matin et pratique l'après-midi.
- Formation et recyclage B : François propose de confirmer les référents chargés du suivi des officiels B dans chaque département :
 - Cher : Aurélien BERNEAU
 - Eure et Loir : à désigner
 - Indre et Loire : Simon STREIT
 - Loir et Cher : Pascal PUCHOT
 - Loiret : François MARTIN